

Montréal, le 1 mars 2016

Objet : Demande d'accès concernant, 3760 Saint-Denis à Montréal

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 4 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Surveillance point 1 à environnementale du démentiement des équipements pétroliers et caractérisation phase II, 26 novembre 2013, en parties, page 1, page 18, pages 29 et 30, 42 à 44, figures 14, 13 et 14 et tableaux, 30 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.